

**Moussa DOUCOURE**  
Stagiaire Conseiller en Gestion  
Au Projet du Centre de Prestations  
de Services (PCPS)  
B.P. 2 Niono

*In le 15/05/97*  
*quelques interrogations*  
↳ impulsion haïrre de Relt à euguis  
↳ Person. d'ent. d'ent. d'ent.

**COMPTE - RENDU**  
**ATELIER POUR LES PRODUCTEURS SUR LA**  
**FILIERE RIZ**  
**DANS LA ZONE DE L'OFFICE DU NIGER**  
DU 09 AU 11 AVRIL 1997 AU C.L.C.F.

UNESCO  
BIBLIOTHEQUE  
E10  
Date: 20/07/98

## COMPTE RENDU DE L'ATELIER POUR LES PRODUCTEURS SUR LA "FILIERE RIZ" DANS LA ZONE DE L'OFFICE DU NIGER.

La dévaluation du franc CFA et la libéralisation de la filière riz interpellent tous les acteurs de cette filière à une réflexion continue sur tous les aspects touchant la riziculture dans la zone de l'office du Niger (ON).

Aussi, conscient de la nécessité de restituer les résultats des études faites en la matière auprès des paysans, le Projet du Centre de Prestations de Services a tenu du 9 au 11 Avril 1997 au Centre International de Conférence et de Formation de Niono, un atelier sur la filière riz. Ce premier atelier a une valeur de "test", c'est pourquoi il comprenait un nombre relativement restreint de participants. Il est prévu de le renouveler en tenant compte des observations formulées.

Etaient présents, certains représentants des producteurs, des riziculteurs d'autres zones, un chercheur du CIRAD, 1 représentant de l'IRAM, l'équipe du PCPS et les conseillers... (voir liste exhaustive en annexe).

L'atelier s'est déroulé en trois jours, chaque jour étant consacré à un module bien précis. Chaque module est composé de plusieurs thèmes.

Le premier jour de l'atelier (journée du 9 avril 1997) a été consacré à la traditionnelle entrée en matière, à la présentation de tous les participants et la présentation du module 1 consacré à la formation du revenu du producteur (1<sup>ère</sup> partie).

Le deuxième jour nous a amené à réfléchir sur la formation des revenus des autres acteurs de la filière (2<sup>ème</sup> partie du présent compte rendu).

La troisième partie de ce compte rendu sera consacrée au marché mondial du riz.

La dernière partie sera consacrée aux satisfecit et aux recommandations des différents participants.

Les principaux acteurs de l'atelier étaient le chef de projet du Centre de Prestations de Services (PCPS), le représentant de l'IRAM, le chercheur du CIRAD et les conseillers du PCPS.

## **I FORMATION DU REVENU DU PRODUCTEUR :**

(1er jour, journée du 9/04/97)

Avant d'aborder les différents thèmes de ce premier module le chef du projet du Centre de Prestations de Service qui tout en assurant aussi l'animation de l'audience à tenu à retracer, les causes et les objectifs du dit atelier.

L'initiative de l'atelier sur la filière riz a été proposée lors du comité de pilotage du PCPS en Novembre 1996.

L'objectif de l'atelier était de restituer les données des études des chercheurs, des consultants et du ministère. L'atelier doit amener les producteurs à réfléchir sur la réalité des données et doit rester un lieu d'échange.

Après avoir brièvement parlé des objectifs majeurs de l'atelier il revenait à Monsieur D. EYCHENNE (consultant/IRAM) principal acteur de l'atelier de planter le décor. Il en a ainsi dégager les principales lignes directrices et les différents thèmes qui composent chaque module.

Monsieur D. EYCHENNE, après avoir remercié tous les participants, a commencé à présenter les différents acteurs de la filière.

### **1°) Part de l'office dans la production nationale du riz :**

Le premier thème développé, par le même intervenant, a été consacré aux commentaires de graphiques sur les quantités de céréales produites. Sur les trois céréales (Maïs, Sorgho, Riz) retenues, il ressort de ces graphiques une production annuelle moyenne de 2 millions de tonnes à 2,5 millions de tonnes de céréales par an. La production de riz représente environ 10% de la production totale de céréales soit 200 000 à 300 000 tonnes par an.

En 1994/95 la production totale de riz au Mali s'élevait environ à 460 000 tonnes dont 220 000 tonnes pour la zone de l'Office du Niger (soit 48% de la production malienne).

Après ce premier thème bien apprécié des exploitants de la zone office du Niger (ON), Monsieur D. EYCHENNE aborda le deuxième thème consacré à la structure des exploitations de la zone.

### **2°) Structure des exploitations de la zone ON : (Annexe 1)**

Il est ressorti de cet exposé que la zone office du Niger comptait en campagne 1994/95 12 000 exploitations agricoles. L'ON est divisé en deux grandes zones d'exploitation Zone Réaménagée (ZR) et Zone Non-Réaménagée (ZNR). Chaque zone est divisée en 3 types d'exploitation.

Ainsi, on distingue dans chaque zone des grandes exploitations, des moyennes exploitations et des petites exploitations. Dans l'exposé il ressort un nombre élevé d'exploitations dans les ZNR (7 000) par rapport aux ZR (5 000 exploitations)

Les critères essentiels d'attribution des exploitations sont la taille de la famille, le nombre d'actifs de cette famille ainsi que l'équipement existant.

Après cet exposé quelque exploitants ont donné leurs points de vue sur le mode d'attribution des terres à l'office.

Selon certains exploitants, les champs étaient attribués en fonction de la taille de la famille mais aussi en fonction du taux d'équipement de la famille (1 charrue pour 4 ha). Aussi, on tenait compte du nombre d'actifs (la population active étant comprise entre 15 et 55 ans). Certains affirmaient que le rendement avait une influence sur le mode de répartition.

En règle générale, les paysans ne sont pas entièrement satisfaits du mode de répartition des terres. Ils pensent qu'au moment de la répartition certains enfants âgés de 14 ans ne sont pas pris en compte dans la population active alors qu'il ne les reste pas trop de temps pour accéder à cette catégorie. Aussi ils pensent que le nombre de femmes par foyer n'était pas pris en compte au moment de la répartition.

En parallèle au problème de répartition des terres, les participants ont tenu à souligner le problème du vieillissement des terres. Pour eux, il n'existe pas vraiment de techniques appropriées de labour et d'usage des intrants. Certains pensent que l'utilisation de la fumure organique peut corriger l'épuisement des sols.

Après ces quelques remarques des exploitants, il était du ressort de Monsieur D. EYCHENNE de bien expliciter le mode de répartition des terres.

Pour lui, les études ont tenu compte dans la population active, les hommes aussi bien que les femmes. Ainsi, lorsque nous faisons le rapport superficie sur nombre d'actifs, nous trouverons une répartition équitable d'environ 0.6 ha par actif quel que soit la zone.

Pour éviter toute polémique sur le mode de répartition des terres, un participant a tenu à attirer l'attention de tous les exploitants sur la véracité des données de l'étude. Il dit que ces études sont issues des enquêtes menées auprès d'eux même. Dorénavant nous avons intérêt à prendre au sérieux les différentes enquêtes qu'on même ça et là, en communiquant les chiffres réels qu'on nous demande. Pour ce qui concerne cette étude, nous devons apporter des correctifs chaque fois que cela est nécessaire. Un autre participant pense que la répartition en deux grandes zones d'exploitation colle à la réalité.

Avant d'aborder le thème suivant de cette matinée Monsieur SPINAT a tenu à rappeler aux uns et autres que le but de l'atelier était la restitution des données collectées auprès des exploitants eux mêmes.

Le reste de la matinée du 9 Avril fut consacré aux rendements, thème exposé par le stagiaire conseiller en gestion Makan KANE.

### 3°) Rendements des différentes zones : (Annexe 2)

Aux regards des graphiques, il ressort que les rendements ont augmenté en ZR même s'ils ont connu des fluctuations ( 91/92: 5,6T/ha; 92/93 7,6T/ha et 95/96 7,2T/ha). Cette évolution a été similaire en ZNR. Aussi, les zones réaménagées sont plus rentables (6 tonnes en moyenne à l'hectare) que les zones non réaménagées (3 tonnes en moyenne à l'hectare).

Il ressort de l'intervention des exploitants que l'augmentation du rendement d'année en année en zone non réaménagée est due d'une part à une maîtrise des techniques du repiquage et d'autre part à la confection de diguettes.

La campagne d'après dévaluation (94/95) a été marquée par une baisse du rendement dans toutes les zones. Cette baisse s'explique par l'augmentation du prix des intrants, chose qui a entraîné une faible utilisation des engrais.

En zone réaménagée, on constate qu'en moyenne les rendements s'équivalent. D'après un exploitant, il est plus facile de maîtriser une petite exploitation qu'une grande.

Le rendement élevé quel que soit la zone peut aussi s'expliquer par le calendrier de culture. Un exploitant dit à propos que lorsqu'une grande exploitation commence le repiquage en retard, elle peut se rattraper par l'utilisation intensive de la main d'oeuvre dont elle dispose. Or, tel n'est pas le cas pour les petites exploitations.

Ce manque de main d'oeuvre pose aussi un problème au moment de la moisson. Ce qui entraîne souvent beaucoup de pertes en riz paddy au décorticage entraînant du coup un problème d'évaluation du rendement.

Sur ce dernier point, Monsieur SPINAT faisait un bref exposé sur les différentes méthodes d'évaluation des rendements :

- Le rendement agronomique
- La méthode de sondage (enquête auprès des exploitants et déclaration)
- La collecte des données après le battage

La détermination du rendement par la méthode agronomique surestime le rendement réel du paysan, puisqu'elle ne tient pas compte du taux de perte avant ensachage. Un des participants pense que la meilleure méthode d'évaluation du rendement est le sondage puisqu'une partie de la récolte peut être stockée longtemps avant le battage.

Le rendement d'environ 7 tonnes à l'ha peut être possible dans les zones réaménagées, puisque certaines grandes exploitations dépassent les 7 tonnes à l'hectare. En revanche, cette moyenne est trop élevée par rapport aux réalités. De plus les participants ont émis des réserves quant aux rendements en zones non réaménagées qui sont extrêmement variables.

Ils pensent que globalement ces données sont surestimées donc à ce niveau, la méthode de détermination est à revoir.

Les paysans sont unanimes sur le taux de perte élevée au moment de la récolte. Ils souhaiteraient qu'une réflexion soit menée sur la possibilité de le réduire.

Un des participants a émis le vœux de ne pas communiquer les résultats de ces enquêtes aux bailleurs de fonds. Les rendements de cette étude ne correspondent pas à la réalité du terrain.

Par contre un autre épouse la méthode du sondage et pense que c'est surtout les bases d'informations qui sont fausses, puisque les exploitants ne communiquent pas souvent des données fiables. Aussi, les enquêtés ne savent pas le pourquoi des enquêtes. Ce qui fait leur réticence quant à la fiabilité des données.

Avant de conclure le chapitre sur les rendements, le stagiaire conseiller en gestion a fait un bref exposé sur l'usage final, du riz. De cet exposé il ressort que la part du riz autoconsommé est faible dans les zones réaménagées. Par contre dans les zones non réaménagées presque la totalité du riz produit est autoconsommée.

Du rapport de l'étude réalisée sur la filière riz par l'IRAM, il ressort qu'une personne consomme en moyenne 150 Kg de riz paddy par an. Pour les paysans, cette quantité est insuffisante. Pour eux, une personne peut consommer 200 voire 300 Kg de paddy par an.

Ces discussions ont mis fin à la matinée de travail.

Après la pause, l'atelier aborda le thème consacré aux comptes d'exploitation d'une parcelle de riz irrigué.

#### 4°) Compte d'exploitation d'une parcelle de riz irrigué : (Annexe 3)

Ce thème fut exposé par Mr Moussa DOUCOURE stagiaire au PCPS.

L'exposant retraça les grandes lignes du tableau et expliqua son mode d'élaboration. Il s'intéressa seulement à un seul type d'exploitation pour pouvoir bien expliquer son contenu. Après le commentaire de tableau, la parole fut donnée aux participants quant à la véracité des données.

Les paysans ont contesté le nombre de sacs de DAP utilisés à l'ha (7 sacs). De nos jours, ils utilisent 5 à 6 sacs maximum de DAP par ha. Pour le sémi à la volée, ils utilisent 160 kg de semence à l'ha contre 120 dans l'étude pour les grandes exploitations en ZR.

Ils estiment aussi que les 38 527 F CFA utilisés pour les services extérieurs sont insuffisants. Aussi, les charges de main d'oeuvre ont été sous estimées dans étude (temps de travaux).

Le tableau des comptes d'exploitations a sous-estimé d'une manière générale les charges d'exploitations d'une parcelle de riz.

Après cet échange fructueux d'idées sur les charges, l'exposant a fait ressortir l'effet de la dévaluation sur l'augmentation du poids des charges dans le total des produits. Ainsi avant la dévaluation du franc CFA (campagne 91/92) les charges représentaient respectivement 33% et 47% du total des produits dans les ZR et les ZNR.

En moyenne en campagne 94/95 le poids a diminué respectivement 27% et 39% du total des produits en ZR et ZNR. Ceci traduit le fait que bien que les charges ont augmenté en

valeur absolue, les produits ont beaucoup plus augmenté. Ainsi, la dévaluation a été bénéfique pour les exploitants.

Tous les participants ont été unanimes sur l'impact favorable de la dévaluation, mais ils pensent aussi que l'amélioration des outils de production de ces dernières campagnes est aussi un facteur explicatif de l'augmentation du revenu de l'exploitant. A la fin de cette première journée, beaucoup de participants ont éprouvé des sentiments de satisfaction.

Le représentant des riziculteurs du Mandé (zone exondée) qui était en fin de mission dans la zone Office du Niger a saisi cette opportunité pour suivre ne serait-ce que cette première journée. Il se réjouit d'avoir appris beaucoup de choses sur la riziculture en zone ON pendant cette journée.

Cette journée s'est achevée par le remerciement de tous les participants présents et Monsieur SPINAT a émis le voeu d'une présence massive pour la journée du Jeudi 10 Avril 1997. Sur ce, la première journée de l'atelier pris fin.

## II DEUXIEME JOUR : LA FORMATION DES REVENUS DES AUTRES ACTEURS DE LA FILIERE RIZ

Cette journée verra l'absence de quelques uns des participants pour motif de préparation des élections législatives du 13 Avril 1997. Le menu principal était axé sur 4 thèmes principaux :

### 1. Le circuit du riz dans la zone Office du Niger

Thème exposé par Patrico Mendez Del Villar (Chercheur / CIRAD)

Pour P. MENDEZ, il existe deux principaux circuits de riz.

Au premier circuit ou circuit long, le producteur décortique lui même son riz et le vend soit à des forains ou à des grossistes sur place ou de Bamako.

Au deuxième circuit ou circuit court, le producteur peut vendre directement son riz paddy à un décortiqueur de Bamako qui à son tour va rendre à un demi-grossiste ou directement à un détaillant. Ainsi, les décortiqueurs de Bamako, cherchaient à avoir moins d'intermédiaires voire pas d'intermédiaires du tout entre eux et les producteurs.

Pour les exploitants participants à l'atelier, ils disent qu'il y a un circuit direct entre Niono et des pays comme la Mauritanie et la Guinée. Aussi, la brisure quitte directement Niono pour le Sénégal. Les commerçants des pays étrangers viennent payer eux même le riz et sont souvent la cause d'une augmentation du cours du riz. L'arrivée des commerçants a été favorisée par le décortilage privé.

### 2. Formation du prix du riz

Thème exposé par D. EYCHENNE IRAM

Les prix ne sont pas les mêmes tout au long de l'année.

A la "récolte" (Novembre N-1, Avril N) les prix sont bas tant au niveau du producteur que des grossistes et des détaillants.

A la "soudure" (Mai-Septembre) les prix augmentent chez tous les intervenants de la filière.

En faisant une comparaison des marges entre ces différentes périodes, on remarque que les bénéfices des producteurs augmentent d'une période à l'autre, ceux des grossistes et des détaillants restent relativement stables.

Aussi, dans le circuit long où le forain intervient la marge du grossiste diminue, celle des producteurs augmente ou reste stable.

Sur ce, Mr D. EYCHENNE a demandé l'avis des exploitants sur la campagne récente. D'après les producteurs, il y a eu une augmentation de leur marge en campagne 1995/96 par rapport à la campagne précédente. Cette augmentation valait 15 F CFA / kg vendu.

D'après un représentant d'une Association Villageoise (AV) au moment où le riz était vendu à 175 F CFA au marché (après la récolte), nous avons acheté le riz de certains débiteurs

des AV (en nature) au prix de 200 F CFA le kg. C'était un moyen pour nous de pouvoir récupérer les dettes de notre AV. Après nous avons vendu le riz en période de soudure à 240 F le kg.

D'après un autre producteur, le prix de vente minimum a été de 180 F CFA en campagne 95/96. Selon certains experts qui nous ont rendu visite dans nos villages, ils disent que le prix de vente de 175 F CFA pouvait nous permettre d'améliorer notre situation financière.

En général, la campagne 95/96 est une campagne de référence pour les riziculteurs de la zone Office du Niger.

Après ces différentes mises au point, l'atelier fut suspendu avant d'aborder le troisième thème consacré à la filière engrais.

### 3. Filière engrais : Thème exposé par D. EYCHENNE IRAM

Avant la dévaluation du F CFA, l'engrais provenait essentiellement de SENCHIM (Sénégal) pour le DAP et Hydrochem (R.C.I.) pour l'urée et d'autres petits fournisseurs du Nigeria.

Avant la dévaluation (campagne 93/94) le volume des DAP échangés était de 5500 t pour SENCHIM et 1200 t pour HYDROCHEM. Tout juste après la dévaluation (campagne 94/95) ce volume a diminué en passant à 1700 t pour SENCHIM et 200 t pour HYDROCHEM.

Cette baisse est consécutive à une augmentation du prix et à une diversification de l'offre.

Le prix des intrants a augmenté d'année en année depuis la campagne 91/92.

Après la dévaluation du franc CFA, les prix de l'engrais ont triplé à la sortie de l'usine. Par contre, les commerçants ont très peu augmenté leurs prix.

D'après P. MENDEZ, les raisons pour lesquelles les commerçants n'ont pas fortement augmenté leur prix tout juste après la dévaluation sont de deux ordres :

- d'une part, les commerçants disposaient d'un stock acquis avant dévaluation
- d'autre part, Niono pouvait s'approvisionner directement au Burkina tout juste après dévaluation.

Après cet exposé les producteurs sont revenus à des meilleurs sentiments quant aux préjugés qu'ils avaient à l'égard des commerçants pour le renchérissement volontaire des prix.

Un producteur affirme que c'est sa première fois d'être informé sur la filière engrais. Mais il pense aussi que le Directeur Général de COMADIS (Usine d'engrais du Mali) a une part de responsabilité dans la hausse des prix. Il pense qu'il y a une spéculation sur les prix des intrants.

A ce propos, certains producteurs pensent qu'il faut éliminer les nombreux intermédiaires et passer une commande globale par le biais de la chambre d'Agriculture. Un riziculteur pense que si le prix du riz reste élevé, il pourrait supporter ces charges de production.

Un autre pense que pour diminuer le prix des engrais, il faudrait que le commerçant voit sa marge à la baisse.

Pour les paysans, le fait de donner le monopole de la commercialisation a quelques nationaux n'est pas une bonne chose.

Ils sont hostiles à tous les opérateurs étrangers qui veulent nous livrer l'engrais à bas prix sans garantie sur la qualité (Exemple: l'engrais du Nigeria).

Un autre producteur pense qu'ils peuvent s'associer pour lancer un appel d'offres, association qui peut être source d'une baisse des taxes à l'importation.

Un producteur pense que la COMADIS fait souvent la rétention de stock pour augmenter les prix. Aussi, les banques et les commerçants sont complices car les banques vous obligent souvent à vous approvisionner chez un fournisseur bien déterminé, faute de quoi vous n'avez pas droit au crédit.

Une dernière intervention d'un exploitant situe la responsabilité de part et d'autre. Il attribue l'augmentation des prix à la crise de confiance qui existe entre les exploitants corollaire d'une inorganisation du monde paysan. Aussi, les bailleurs de fonds ne doivent pas nous laisser pour compte. Il aimerait que tous les partenaires les aident dans ce sens.

Après cette intervention, Monsieur SPINAT a posé la question de savoir quelle a été l'issue de l'effort de l'année dernière entre la chambre d'Agriculture, l'Office du Niger et les Associations Villageoises pour lancer un appel d'offres ?

Un intervenant a témoigné qu'il était présent et que le dépouillement a été fait en sa présence. C'était la chambre qui avait initié l'appel d'offres avec l'ON. Mais des critères lourds ont éliminé certains commerçants. Cette première tentative n'a pas entièrement réussi.

Cela n'a pas découragé. Cette fois-ci en lançant la commande, ils veulent exiger de la chambre d'Agriculture un délai d'approvisionnement au plus tard en fin Mai 1997. Si la procédure de gré à gré échoue, ils vont lancer l'appel d'offres.

Après cette intervention, ce fut le tour de D. EYCHENNE d'attirer l'attention des participants sur les objectifs essentiels de l'atelier. Il leur invita à fournir beaucoup d'efforts pour la recherche de l'information, car pour lui, le pouvoir de décision est réservé à ceux qui connaissent tous les contours de leur propre problème.

Sur ces propos, le parole fut donnée à Mr Amadou GUINDO (Stagiaire Conseiller en Gestion au PCPS) pour exposé le compte d'exploitation des batteuses.

#### **4. Compte d'exploitation des batteuses (Annexe 4)**

Généralement, il existe deux types de batteuses dans la zone Office du Niger : La Ricefan (Votex ou Chinoise) et Twinfan. L'étude de rentabilité des deux types de batteuses a permis de montrer que la Twinfan atteint son seuil de rentabilité en battant 1242 sacs et la Ricefan 616 sacs (sacs de 80 kg).

La notion de seuil de rentabilité est assez complexe et difficile à cerner pour un néophyte.

Mais les participants tout en reconnaissant que la Twinfan est plus chère que la Ricefan ont voulu savoir la date d'acquisition de ces deux types de batteuses et leurs heures respectives de fonctionnement. Ce qui prouve que le raisonnement concernant "l'amortissement" (l'usure et la perte de valeur) est plus ou moins intégré chez les participants.

Aussi, les paysans ont tenu à informer les participants que l'achat des batteuses était fonction du nombre d'hectare à battre : 100 ha pour une Votex et 200 ha pour une Twinfan.

Monsieur D. EYCHENNE a fait une remarque en ce sens en montrant que l'accroissement des batteuses ne veut pas forcément dire augmentation de recettes.

Après la pause café, tout juste en prélude aux comptes d'exploitations des AV, Monsieur SPINAT a tenu à expliciter l'intérêt du battage collectif. Le battage collectif s'il est maîtrisé permet de renforcer la cohésion sociale et de part ses recettes, permet de couvrir certaines charges sociales et économiques des AV. Aussi il constitue la recette principale des comptes d'exploitations des AV.

Pour Mr SPINAT, une bonne utilisation des batteuses quelqu'en soit le type permet de la rentabiliser.

Un responsable d'une AV reconnaît que la marge essentielle de l'AV se fait sur les produits du battage. Pour lui n'eut été le détournement des fonds des AV par certains responsables, le battage collectif pouvait faire ses preuves dans les AV. Ces détournements ont permis l'apparition du battage privé. Souvent pour contrer le battage privé, les AV ont fait des investissements lourds sans calcul de rentabilité. SPINAT reconnaît la véracité de ces propos, mais il pense que la bonne volonté des responsables des AV permet de bien rentabiliser le battage, et que le battage privé a sa place là où le battage collectif n'existe plus.

Ces propos ont mis fin aux comptes d'exploitation des batteuses.

#### **5. Compte d'exploitation des AV (Annexe 5 et 6)**

Exposé par Moussa DOUCOURE Stagiaire Conseiller en Gestion au PCPS

L'exposé commença par une présentation générale d'un modèle de compte d'exploitation en langue nationale Bamanan. Tous les chiffres étaient en unité doromé beaucoup plus compréhensible pour les participants paysans.

Après la présentation du modèle, l'exposé a porté sur deux AV différentes :

une AV performante en ZR: AV N°1 (Annexe 5)

et une AV passable en ZNR: AV N°2 (*Annexe 6*).

Il ressort de ces présentations que l'AV performante de la ZR (AV N°1) avait beaucoup plus de maîtrise des documents comptables mis à sa disposition par le PCPS. Il a été souligné pour information aux autres participants, qui ne bénéficient pas pour le moment des prestations du PCPS, que le compte d'exploitation générale n'est qu'une synthèse du travail de toute l'équipe d'une AV.

Ensuite, une comparaison a été faite entre la nature des produits des différentes AV. De ce tableau il est ressorti que l'essentiel des produits des AV est issu du battage (vente de riz marchand). Mais l'AV N°1 commence à diversifier ses sources de revenus. Par contre, l'AV N°2 aura une situation très fragile en cas de mévente du riz, puisqu'elle tire 98,5% de ses ressources de la vente du riz.

La mévente du riz pose la problématique de la diversification des sources de revenus dans les AV à long terme.

Sur cette question, les responsables de l'AV N°2 présents dans la salle nous ont fait part de leurs réactions:

Nous pouvons diversifier nos sources de revenus en achetant de l'engrais moins chère pour le revendre avec une petite marge aux membres des AV voire aussi aux autres exploitants individuels. Nous pouvons également faire des prestations de services avec nos équipements disponibles. Nous pouvons acheter un motoculteur pour le louer aux exploitants. Aussi nous pouvons faire de la pisciculture, du maraîchage...

Ils ont tenu aussi à informer l'audience des difficultés qu'ils ont rencontrés ces derniers temps. Ils ont été arnaqués par des commerçants malveillants; ils ont été victimes des pénalités de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA)...

Après cette intervention le secrétaire général du syndicat des producteurs a ouvert une petite parenthèse pour attirer l'attention des uns et des autres quant à la nécessité d'une franche collaboration de l'ON, du PCPS et de l'ensemble des partenaires au développement.

Avant de lever la séance de cette journée du jeudi 9 Avril 1997, en guise de rappel, Mr D. EYCHENNE voulait savoir si la performance d'une AV était fonction de la zone d'exploitation.

Les exploitants ont nuancé leur réponse. Ils sont unanimes que la performance d'une AV n'est qu'une question d'hommes et de moyens. On retrouve des AV performantes aussi bien en ZR qu'en ZNR. Nous pensons qu'une saine émulation doit régner au sein de toute la zone de l'ON, affirme un exploitant.

La séance de cette journée pris fin par le rappel des thèmes du dernier module qui a été consacré au marché mondial du riz.

### **III Matinée du Vendredi 11 Avril 1997:**

Cette matinée a été essentiellement consacrée au module 3 et aux satisfecit et recommandations recueillis auprès des exploitants présents.

#### **Module 3: Marché mondial du riz:**

Ce module a vu l'intervention de Mr P. MENDEZ (chercheur au CIRAD) pour montrer la place qu'occupe le riz parmi les céréales. Il a aussi montrer l'impact de la dévaluation sur le cours du riz, avant de s'appesantir sur les perspectives du riz dans le monde.

#### **1 Place du riz dans le monde: (Annexe 7)**

La production mondiale de 3 grandes céréales était sensiblement la même de 1991 à 1996. Durant cette période, la production moyenne annuelle s'élevait à 537 millions de tonnes. Pendant cette même période, le commerce mondial du riz ne représentait en moyenne que 20 millions de tonnes, soit 5% du commerce mondial de céréales (*Annexe 8*). Ce pourcentage signifie que la production du riz est essentiellement destinée à l'autoconsommation.

Une carte a été présentée montrant les grandes zones de production dans le monde. L'Asie produit seule 90% de la production de riz mondial.

Aussi, elle reste le plus grand importateur de riz avec 45% des importations totales, suivi du moyen orient, de l'Afrique et de l'Amérique latine.

Les principaux pays importateurs d'Afrique sont le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Nigeria; avec une importation moyenne annuelle de 300 000 tonnes de riz.

Le Mali reste dans la catégorie de pays qui importe moins de 100 000 tonnes de riz par an.

Les principaux exportateurs (*Annexe 9*) sont la Thaïlande (28,35%), les Etats Unis (14,09%), l'Inde, le Vietnam, le Pakistan et la Chine.

Les qualités de riz les plus "appréciées" sont le riz des Etats Unis, de la Thaïlande (le Thai), du Vietnam et du Pakistan. Aussi, la Thaïlande, le Vietnam, le Pakistan et l'Inde sont les principaux exportateurs de riz de mauvaise qualité. Ce riz est essentiellement destiné à l'Afrique et à l'Amérique latine (*Annexe 10*), puisqu'il coûte moins chère.

Mr P. MENDEZ a tenu aussi à présenter les grandes zones de consommation. Les plus grands consommateurs sont les pays qui ont une consommation moyenne de 150 à 160 kg de riz par habitant et par an. Parmi ces pays il a été retenu la Birmanie, le Vietnam, le Japon...

Les plus faibles consommateurs restent les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et le Portugal. Le continent asiatique reste de loin le continent qui consomme le plus de riz.

## **2 Impact de la dévaluation du franc CFA sur le cours du riz: (Annexe 11)**

Avant la dévaluation, le prix du riz importé oscillait entre 60 et 80 F CFA le kg (riz de mauvaise qualité). La dévaluation a entraîné une augmentation notable du prix du même riz importé qui oscille désormais entre 90 et 190 F CFA le kg. Elle a ainsi entraîné du coup une meilleure compétitivité du riz local.

### **3 Perspectives du riz:**

Mr P. MENDEZ a fait savoir que d'après les études menées par différents organismes de recherches, dans 20 ans il faudrait une augmentation de 70% de la production pour pouvoir subvenir aux besoins en consommation de riz de la planète. Cela suppose un accroissement voire un doublement du rendement, et/ou chose très difficile, (dans la majorité des cas) un accroissement des surfaces cultivables. Pour une augmentation du rendement, l'effort conjugué des riziculteurs, des chercheurs, des gouvernants et des bailleurs de fonds, est nécessaire.

A propos des rendements, un exploitant voulait savoir les différences de culture qui existent entre la zone de l'ON et les riziculteurs thaïlandais. Pour Patricio, le rendement n'explique pas la performance. En Thaïlande, les riziculteurs font 2 à 3 récoltes par an et leur rendement moyen est de 2,5 tonnes à l'hectare. Aussi, dans ce pays à tradition séculaire de riziculture, la filière riz est très bien organisée faisant ainsi une différence de coûts assez élevée entre les deux rizicultures aussi bien en amont qu'en aval. La riziculture est essentiellement pluviale en Thaïlande.

Un autre exploitant a saisi cette opportunité pour faire part de sa propre expérience de visite aux riziculteurs sénégalais. Il a remarqué que la riziculture de cette zone du Sénégal était essentiellement à base d'irrigation par pompage. Ceci entraîne des coûts élevés pour ces riziculteurs. Aussi, leur rendement est faible par rapport au rendement de la zone ON. Mais il existe seulement une différence de 5 F CFA à 15 F CFA entre nos prix de vente de riz décortiqué.

Après cette intervention, Mr SPINAT proposa un tour de table, au cours duquel, chaque participant fera part:

- de ces sentiments de satisfaction sur les différents thèmes abordés;
- et aussi de ses propositions de recommandations et suggestions quant au devenir de l'atelier.

## Satisfecit et Recommandations des différents participants

Ces satisfecit et recommandations sont les témoignages recueillis auprès de 21 participants paysans présents le jour de clôture de l'atelier (ce nombre exclu l'équipe de projet du PCPS, les conseillers, les représentants de l'URDOC, de l'IRAM, du CIRAD et le représentant de l'Office du Niger). La neutralité de ces éléments confère tous le sens qui a voulu être donné à ce présent atelier: à savoir un atelier à l'attention des producteurs.

En général, tous les 21 intervenants ont félicité et remercié les initiateurs du présent atelier, premier du genre selon eux.

Ils se réjouissent d'avoir acquis beaucoup d'informations dont ils étaient ignorant. Ainsi, ils ont été éclairés sur plusieurs choses concernant leur activité essentielle.

Sur la première question, à savoir quels sont les points qui les ont intéressé; il y a eu beaucoup de satisfactions résumées comme suit.

Nous avons été beaucoup intéressés par les informations sur le marché international du riz. Celles-ci nous ont permis de cerner d'autres horizons.

Nous avons très apprécié la présentation des comptes d'exploitation des 2 Associations Villageoises (AV). Ces comptes nous ont permis de voir expérience d'autres AV et surtout de nous montrer comment détermine t-on le résultat.

Aussi, la présentation d'un modèle de compte d'exploitation d'une parcelle de riz irriguée nous a permis d'apprécier nos niveaux de charges.

La comparaison de la production de la zone Office du Niger à l'ensemble de la production nationale nous a permis de voir notre importance et le rôle que nous pouvons jouer quant à la fixation du prix du riz au Mali.

La filière engrais a été pour nous une grande première dans sa façon de l'aborder. Ainsi, nous cesserons d'accuser à tort et à travers les commerçants sur la hausse des prix. Cette filière nous a donné aussi des initiatives et des opportunités que nous pourrions saisir si nous restons solidaires.

Le compte d'exploitation des batteuses restera pour nous un instrument de décision quant au choix à opérer lors de l'achat d'une batteuse.

En somme, toutes les informations de l'atelier avaient des cibles bien précises. Chacun est satisfait du niveau d'informations qu'il a reçu au cours de l'atelier. Mais, ces satisfactions ne doivent pas masquer les points d'ombre.

Tous les producteurs étaient soucieux du problème de la commercialisation non seulement du riz mais aussi des produits maraîchers.

Ils aimeraient qu'une réflexion profonde soit menée sur ce thème pour trouver une solution à la mévente de leurs produits. Aussi, ils aimeraient que les autorités compétentes les associent aux prises de décisions sur les quantités de riz à importer.

Ils préconisent aussi une réflexion sur la maîtrise de l'eau et l'usage des engrais. Ainsi, ils aimeraient que soient associés les services techniques compétents en la matière dans les prochains ateliers.

Ils invitent les bailleurs de fonds à chercher les voies et moyens pour la transformation de leurs produits maraîchers. Aussi, ils souhaitent qu'une solution soit trouvée à la virose du riz.

Tous les intervenants ont émis le vœux de reprise de l'atelier. Ces échanges d'expériences doivent perdurer pour améliorer la situation du riziculteur de la zone Office du Niger voire du Mali.

C'est sur ces interventions que prenait fin les différents thèmes de l'atelier sur la filière riz.

Avant de lever la séance, Mr SPINAT a tenu à remercier tous les participants de leur assiduité et de leur contribution, preuve de tout l'intérêt qu'ils ont accordé à l'atelier. Avant de passer la parole à Mr D. EYCHENNE, il a rassuré tous les participants qu'ils auront à leur disposition le compte rendu de cet atelier aussi bien en français qu'en bamanan. Mr D. EYCHENNE à son tour à renouveler ses vœux de remerciements. Il a tenu à remercier particulièrement P. MENDEZ (Chercheur au CIRAD) en tant qu'invité, pour sa participation tout au long de l'atelier.

Ainsi pris fin ce premier atelier pour les producteurs sur la filière riz dans la zone de l'Office du Niger.

*LISTES DES PARTICIPANTS*

NOM	PRENOM	Fonction	VILLAGE
Gakou	Cheikna	AV	B6
Diakité	Nfassidy	AV	N7
Coulibaly	Baréma	AV	N6
Bouaré	Amadou	AV	N4
Diallo	Yacouba	P. Faranfasi So	N7
Kébé	Amadou H.	Suivi-Evaluation	Niono
Boly	Faliry	Syndicat des expl.	Molodo
Diarra	Madou	Production	Km30
Coulibaly	Bouba	Comptable	Km30
Sampana	Adama	Approvisionnement	N8
Cissouma	Bourama	Production	N8
Coulibaly	Bamoussa	P. Commission	Km26
Coulibaly	Sékou	Ad. Présid. Faranfasi So	N10
Berthé	Kalidu	Magasinier	N10
Dembélé	Siaka	Responsable battage	N9
Sangaré	Seydou	AV	Molodo
Dembélé	Mama	CCPM	Kangaba
Famata	Broulaye	Conducteur	Km39
Diarra	Drissa	Secrétaire	Km39
Sogoba	Baba	Production AV	N10
Coulibaly	Moctar	Production AV	N6
Coulibaly	Sourakata	Stagiaire URDOC	Niono

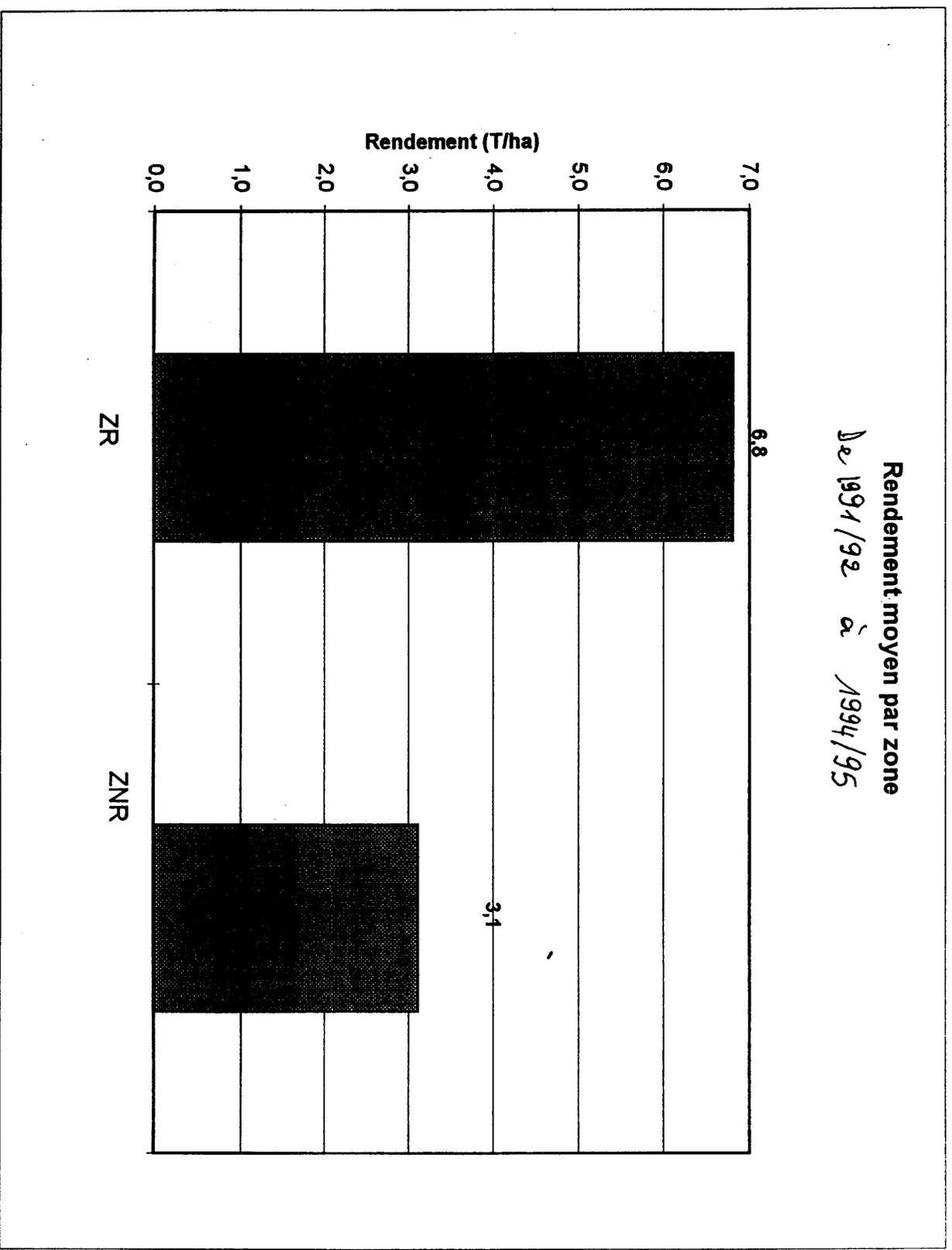
Kéita	Mamadi N.	Technicien URDOC	Niono
Coulibaly	Modibo	GEC-Mali (Afrique Verte)	Niono
Coulibaly	Yacouba M.	URDOC / ON	Niono
Mendez del Villar	Patricio	Chercheur / CIRAD	Montpellier
Coulibaly	Massa	PCPS	Niono
Eychenne	D. <del>idior</del>	IRAM	France
Spinat	Jean Bernard	Chef de Projet PCPS	Niono
Kane	Makan	Conseiller PCPS	Niono
Sidibé	Lassiné	Conseiller PCPS	Niono
Doucouré	Moussa	Conseiller PCPS	Niono
Guindo	Amadou	Conseiller PCPS	Niono
Diarra	Koni	Trésorier Faranfasi So	Km26
Traoré	Soungalo	Sec. Production	N9

Comptes d'exploitation Riz irrigué - Campagne de SH 94/95 sur casier

	Zone réaménagée (ZR)				Zone non-réaménagée (ZNR)			
	Grandes Exploitations	Exploitations Moyennes	Petites Exploitations	Moyenne	Grandes Exploitations	Exploitations Moyennes	Petites Exploitations	Moyenne
Superficie riz "casier"	11	5	2		9	4	2	
Taille de la famille	42	21	10		30	18	10	
Nombre d'actifs	19	10	5		15	9	5,4	
Rendement	7,1	6,7	6,0	6,6	3,1	3,3	3,1	3,2
Valeur paddy produit (F/cf/ha)	710 000	670 000	600 000		310 000	330 000	310 000	
Total CI (F/cf/ha)	137 029	134 472	140 950	137 484	81 966	83 067	77 581	80 871
Semences (F/cf/ha)	8 360	8 140	9 900	8 800	11 660	11 330	11 770	11 587
Utée (F/cf/ha)	33 578	33 578	38 305	35 154	23 309	23 472	18 419	21 733
DAP (F/cf/ha)	24 564	21 894	23 852	23 437	12 460	12 994	12 104	12 519
Services extérieurs (F/cf/ha)	38 527	38 860	36 893	38 093	18 537	19 271	19 288	19 032
Redevance (F/cf/ha)	32 000	32 000	32 000	32 000	16 000	16 000	16 000	16 000
Total Main d'oeuvre	13 400	12 550	15 500	13 817	11 200	12 850	15 550	13 200
Charges totales	172 082	175 448	185 585	177 705	118 586	126 190	122 399	122 392
Frais financiers totaux (en F/cf/ha)	5 901	7 150	8 301	7 117	6 072	7 017	7 529	6 873
Amortissement (F/cf/ha)	15 752	21 277	20 833	19 287	19 348	23 256	21 739	21 448
Main d'oeuvre familiale (en JT/ha)	71	75	80	75	60	72	59	64
% de charges / produit	24%	26%	31%	27%	38%	38%	39%	39%
Revenu net/ha (F/cf/ha)	537 918	494 552	414 415	482 295	191 414	203 810	187 601	194 275
Rémunération de la MO familiale	7 576	6 594	5 180	6 450	3 190	2 831	3 180	3 067
Revenu total/ha casier	6 078 471	2 324 393	994 597	3 132 487	1 761 013	876 382	431 482	1 022 959
Revenu par personne	144 726	110 685	99 460	118 290	58 700	48 688	43 148	50 179
Revenu par actif	319 920	232 439	198 918	250 426	117 401	97 376	79 904	98 227
Prix de revient du kg de paddy	24	26	31	27	38	38	39	39

Source: Rapport final "Analyse de la filière irriguée de la zone O.N. ...." IRPM Mai 1996

100 kg paddy



Souss: Rapport final "Analyse de la Pénurie Agricole de la zone D.N. - - -" IRAM MHI 1996

## ATELIER SUR LA FILIERE RIZ

## Comptes d'exploitation Riz irrigué - Campagne de SH 94/95 sur casier

	Zone réaménagée (ZR)				Zone non-réaménagée (ZNR)			
	Grandes Exploitations	Exploitations Moyennes	Petites Exploitations	Moyenne	Grandes Exploitations	Exploitations Moyennes	Petites Exploitations	Moyenne
Superficie riz "casier"	11	5	2		9	4	2	
Rendement	7,1	6,7	6,0	6,6	3,1	3,3	3,1	3,2
Valeur paddy produit (Fcfa/ha) <sup>1</sup>	710 000	670 000	600 000		310 000	330 000	310 000	
Semences (Fcfa/ha) <sup>2</sup>	8 360	8 140	9 900	8 800	11 660	11 330	11 770	11 587
Urée (Fcfa/ha) <sup>3</sup>	33 578	33 578	38 305	35 154	23 309	23 472	18 419	21 733
DAP (Fcfa/ha) <sup>4</sup>	24 564	21 894	23 852	23 437	12 460	12 994	12 104	12 519
Services extérieurs (Fcfa/ha)	38 527	38 860	36 893	38 093	18 537	19 271	19 288	19 032
Redevance (Fcfa/ha)	32 000	32 000	32 000	32 000	16 000	16 000	16 000	16 000
Total Main d'oeuvre <sup>5</sup>	13 400	12 550	15 500	13 817	11 200	12 850	15 550	13 200
Charges totales	172 082	175 448	185 585	177 705	118 586	126 190	122 399	122 392
Frais financiers totaux (en Fcfa/ha) <sup>6</sup>	5 901	7 150	8 301	7 117	6 072	7 017	7 529	6 873
Amortissement (Fcfa/ha) <sup>7</sup>	15 752	21 277	20 833	19 287	19 348	23 256	21 739	21 448
% de charges / produit	24%	26%	31%	27%	38%	38%	39%	39%
Prix de revient du kg de paddy	24	26	31	27	38	38	39	39

1 Prix du kg de paddy (100F CF A) Rendement

2 Prix des semences= 110F / 10kg

3 UNITE=163 fca/kg

4 UNITE= 178 fca/kg

5 Main d'oeuvre occasionnelle= 500 fca/jour main d'oeuvre permanente=220 fca/jour

6 Taux d'intérêt bancaire= 10% et les intérêts sont payés 60% à crédit et les équipements à 50% à crédit

7 Equipements amortis sur 10 ans

8 Rapport pour l'atelier sur la filière rizicole de la zone ON - IRAM MAI 1996

## ANNEXE 4

**COMPTE D'EXPLOITATION DES BATTEUSES POUR UN  
SAC DE 80 Kg battu**

Chiffres en franc CFA

	<b>RICEFAN (VOTEX ou Chinoise)</b>	<b>TWINFAN</b>
Gas-oil	15	25
Lubrifiant	10	5
Réparations*	45	35
Main d'oeuvre	110	125
Amortissement*	140	110
Marge	420	630
Produit	735	920
Nombre de sacs battus	2 482	8 438
Prix d'achat de la batteuse	2 400 000	7 100 000

Source: Compte d'exploitation générale 1995/ 1996 PCPS

\* **NB:** L'importance relative de la dotation par sac battu sur la Ricefan par rapport à la Twinfan s'explique par le fait que la Twinfan (bien qu'étant 3 fois plus chère) bat 4 fois plus de sacs que la Ricefan.

# Annexe 5

## COMPTE D'EXPLOITATION GENERAL

A.V. N°1 Zone Réaménagée  
Année 1995-1996

Charges	Montant	Produits	Montant
<u>Achats stockés</u>		<u>Vente de produits</u>	
. grain de coton	1.290.000	. riz marchand	31.566.000
. sacs et ficelles	3.000.000	. son du paddy	501.500
. carburants et lubrifiants	772.000		
<u>Achats non stockés</u>		<u>Travaux et prestations</u>	
. fournitures de bureau	75.000	. motoculteurs	450.000
. électricité	325.000	. décortiqueuse	1.506.500
		. groupe électrogène	60.000
<u>Achat Prestations de services</u>	1.006.125	. bascules	75.000
<u>Services extérieurs</u>		<u>Vente de marchandises</u>	
. Entretien et réparation	1.792.295	. sacs et ficelles	3.347.500
. déplacement, mission et réception	100.000	. grains de coton	1.440.000
. Autres	25.000		
<u>Rémunération</u>			
. indemnités membres du bureau	525.000		
. responsables battage	150.000		
18% . conducteurs et manoeuvres	3.421.345		
<u>Charges financières</u>			
. charges d'intérêts/Equipements	425.000		
. pénalités / intrants	531.275		
<u>Charges exceptionnelles</u>			
. frais sociaux	225.000		
<u>Dotation aux amortissements et prov.</u>			
19% . batteuses et autres équipements	3.421.360		
. constructions	1.457.045		
. Matériel et Mobilier de bureau	297.500		
	18.838.945		
<u>Résultat de l'exercice</u>	20.107.555		
Totaux	38.946.500		38.946.500

Source: Rapport annuel d'activités 1995/96 P.C.P.S

# Annexe 6

AV N°2 Zone Non-Réaménagée

## Structure du Compte d'exploitation Général 1995-96

Charges	Montant	Produits	Montant
<u>Achats stockés</u>		Vente du riz marchand	6.376.155
. carburants et lubrifiants	270.615	<u>Vente du sous-produits</u>	74.000
<u>Achats non stockés</u>		(son)	
. fournitures de bureau	13.100	<u>Prestations de la bascule</u>	25.000
<u>Achat Prestations de services (cotisation)</u>	263.130		
<u>Services extérieurs</u>			
. Entretien et réparation	131.130		
. Frais de décortilage	302.500		
<u>Rémunération</u>			
. conducteurs et manoeuvres	911.500		
. primes indemnités membres du bureau	585.000		
<u>Charges exceptionnelles</u>			
. frais sociaux	150.000		
<u>Dotation aux amortissements et prov.</u>			
. batteuses	1.548.400		
. constructions	<u>751.600</u>		
	4.927.025		
<u>Résultat de l'exercice</u>	1.548.130		
Totaux	6.475.155		6.475.155

\* Achats de prestations de services : la cotisation payée par l'AV à titre du service rendu par le centre.

\* Charges exceptionnelles : les charges en dehors de l'exploitation normale de l'activité

\* Achats stockés : les achats qui font l'objet d'un stockage

\* Achats non stockés : les achats qui ne font pas l'objet d'un stockage

\* Services extérieurs : les services rendus par d'autres partenaires.

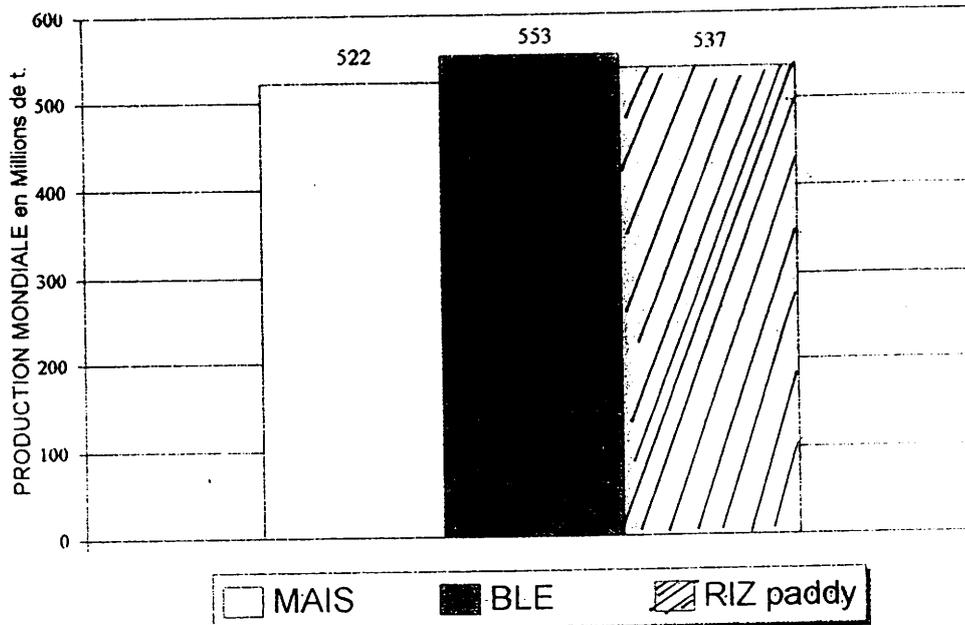
\* Prestations de la bascule : les frais de pesée que le village récupère sur les exploitants et d'autres commerçants.

\* Dotation aux amortissements et provisions : la pression de fonds pour la reconstitution de certains éléments d'actifs du bilan.

Source : Rapport annuel d'activités 1995/96 PCRS

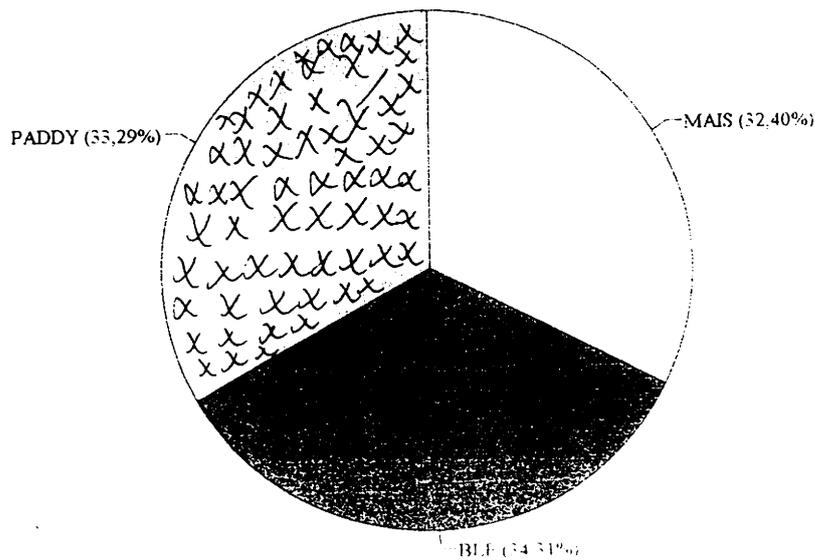
# Annexe 7

## La production mondiale de céréales Moyenne 1991-96



Source: USDA, FAO

## La production mondiale de céréales Moyenne 1991-96

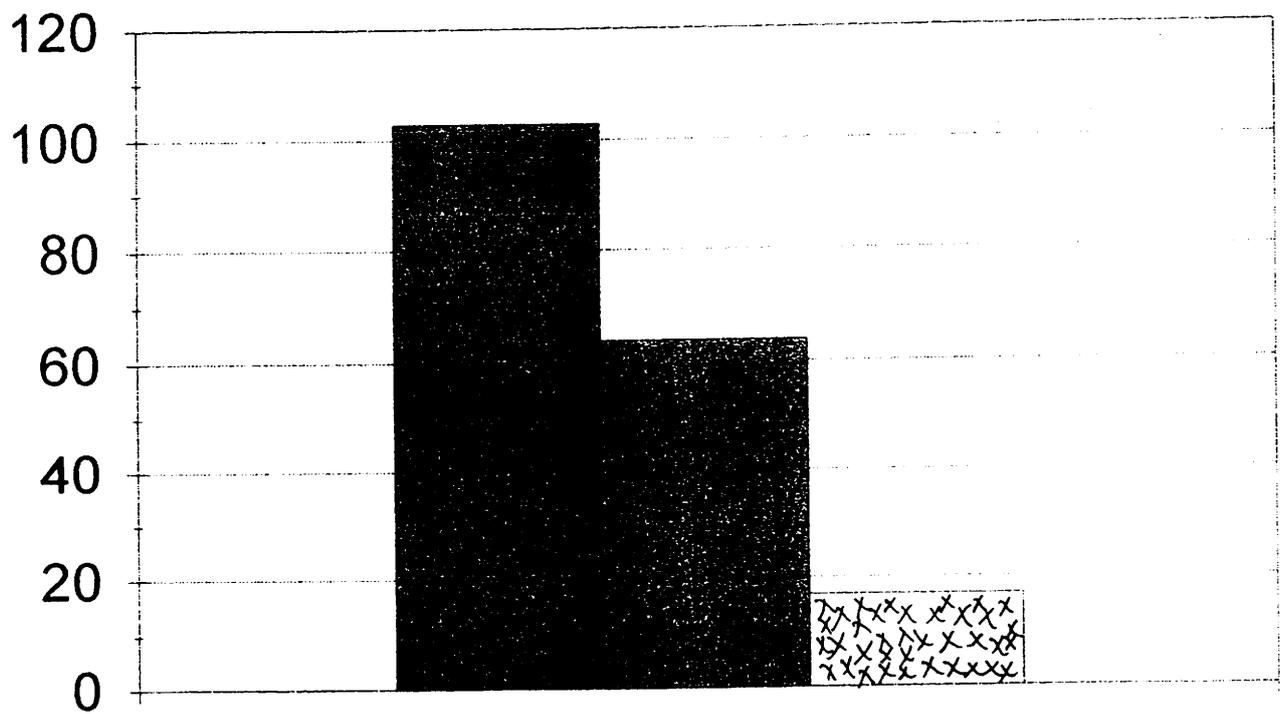


Sources: USDA, FAO, 96

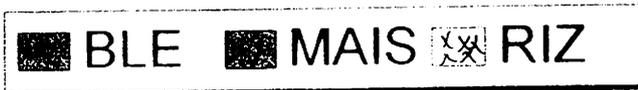
Annexe 8

# Les échanges mondiaux de céréales

## Moyenne 1991-95

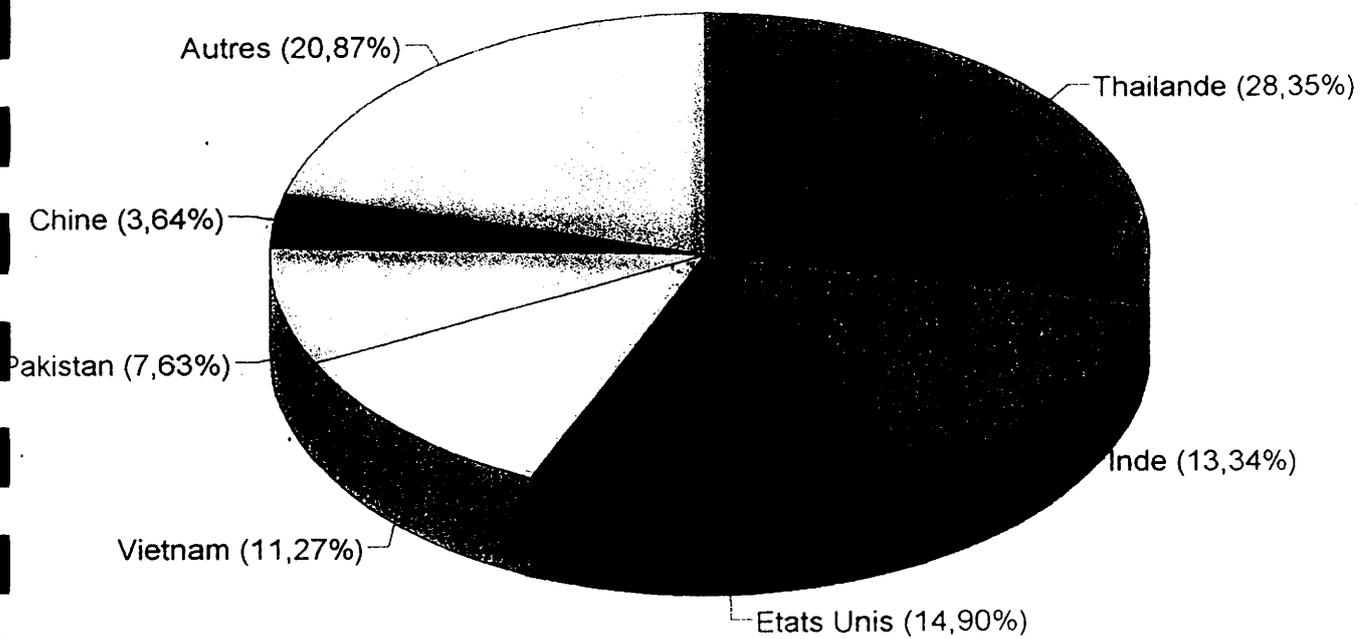


source : USDA, 1996



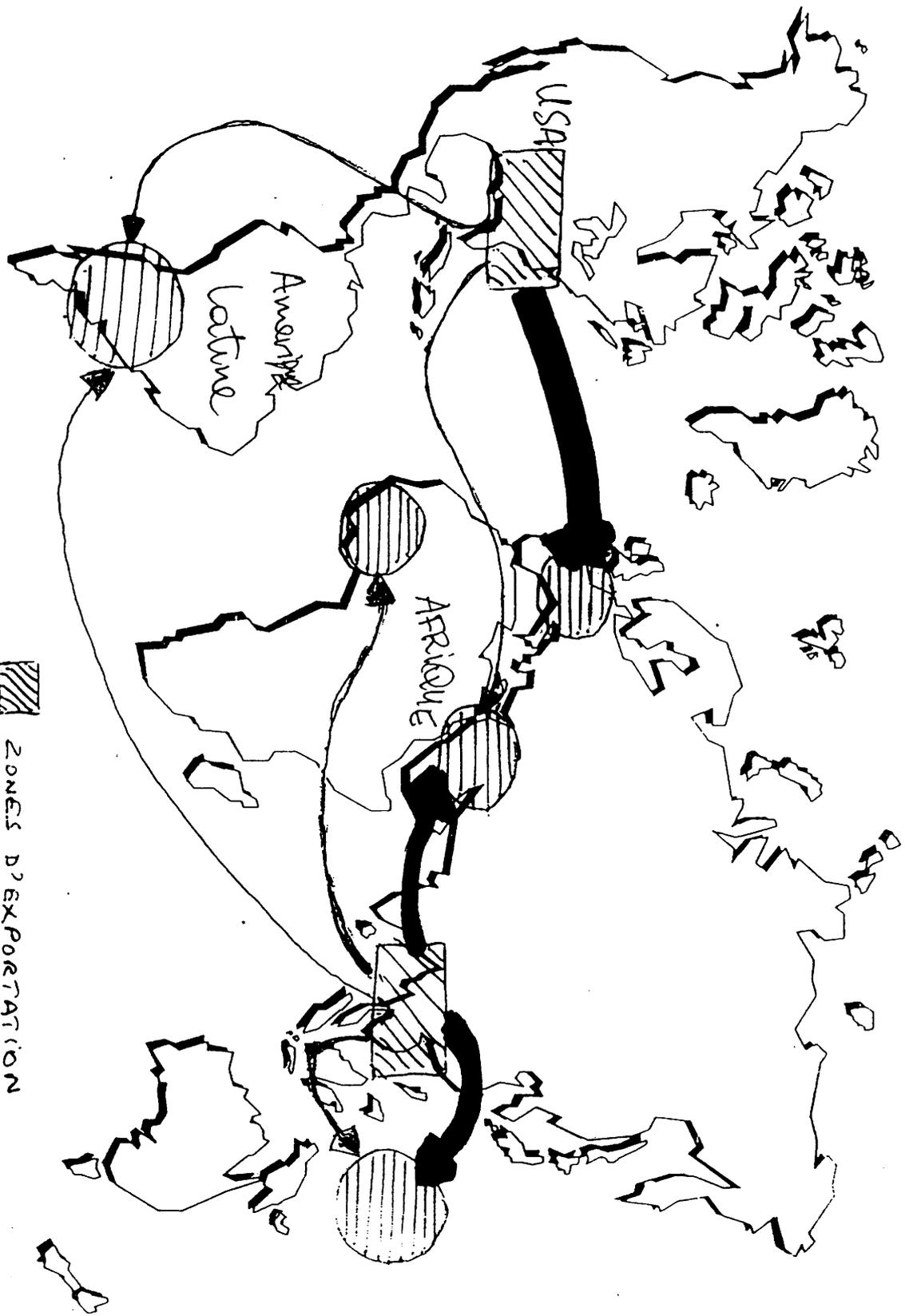
Annexe 9

**EXPORTATIONS MONDIALES DE RIZ 19,9 Mt**  
Moyenne 1994-96



Source: d'après données FAO

PRINCIPAUX FLUX DE RIZ



FLUX DE RIZ DE QUALITÉ SUPÉRIEURE



ZONES D'EXPORTATION



ZONES D'IMPORTATION

FLUX DE RIZ DE QUALITÉ INFÉRIEURE